

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30/05/2017

*L'an deux mille dix sept le trente mai à 18 H 30, le Conseil Municipal de Rumingham s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Jacques HAUTECOEUR, suite aux convocations en date du 22/05/2017.*

***Etaient présents :** M. HAUTECOEUR Jacques – M. PIQUET Daniel—M. WESSE Francis - Mme BRICE Elodie - - Mme DUFOUR Patricia – M. DECALX Ghislain –M. WACSIN Christian – Mme RENAULT Corinne- M. VERQUERE Gérard –Mme SYNAVE Patricia –M. ROBERT David.*

***Etaient absents représentés :** M. BOIDIN François qui a donné pouvoir à Mme SYNAVE Patricia  
M. TURBOT Pascal qui a donné pouvoir à M. PIQUET Daniel  
M. BRUN Gilles qui a donné pouvoir à M. HAUTECOEUR Jacques  
M. BREGNARD Benoit qui a donné pouvoir à M. ROBERT David*

***Etait absente excusée :** Mme BARON Virginie*

***Etaient absents :** Mme MALAS Catherine - Mme GOOSSENS Sylvie- M. BRASSEUR Laurent*

*Monsieur Christian WACSIN est élu secrétaire.*

En préalable à la réunion, Monsieur le Maire demande l'accord du Conseil municipal pour rajouter à l'ordre du jour le point suivant : Programme de Lutte contre les inondations. Le conseil municipal à l'unanimité donne son accord.

### **1) Entreprises retenues pour les travaux de voirie 2017**

Monsieur le Maire commente le tableau de synthèse des différentes réponses à l'appel d'offres. Quatre entreprises ont soumissionné. Les travaux sont confiés à la Société EUROVIA pour les réfections totales des petits chemin de l'Église et rue de l'Aa et à la Société SOTRAPAC pour la rénovation de la rue du Coin Perdu.

Le bureau d'étude en charge du suivi de la construction du trottoir doit mettre son projet pour appel d'offre avant fin juillet.

Le conseil municipal valide à l'unanimité les choix effectués par la commission d'ouverture des plis lors de la réunion du 2 mai 2017.

### **2) Programme de lutte contre les inondations**

Le jeudi 18 mai un orage en soirée a provoqué des inondations au cœur du village (c'est la quatrième fois en un an). Une traversée de route a été effectuée Grand chemin de l'Église afin de canaliser vers la Liette les arrivées d'eau de la rue des fleurs et du Grand Chemin de l'Église.

A l'extrémité du petit Chemin de l'Église, le curage du wateringue « BECQUE LABRE » et la pose d'écodrain a permis d'éviter que cette route se transforme en torrent.

Monsieur le Maire précise que les eaux de ruissellement du bassin versant arrivent dans le wateringue dit « BECQUE DU CURE » au niveau du terrain de basket avant d'être canalisées dans des conduites au diamètre insuffisant, d'où ces débordements régulièrement constatés.

Monsieur le Maire évoque les solutions envisageables et demande au conseil l'autorisation de choisir un bureau d'études dont la mission sera de proposer un plan d'action chiffré.

### 3) Devenir du golf

Monsieur le Maire informe que tous les contacts pour trouver un repreneur du golf ont été infructueux, en effet les règles d'urbanisme en vigueur, le SCOT qui classe la zone en « cœur de nature » interdisent toute construction sur la zone tout en définissant la zone en pôle touristique !

Un golf ne peut pas fonctionner et être économiquement rentable sans un minimum d'infrastructures touristiques (club-house, restaurant ...) et une modification du SCOT nécessite plusieurs années.

Monsieur le Maire explique que toutes ces incohérences ont fait fuir tous les éventuels candidats à une reprise du golf.

Il faut maintenant prendre des décisions pour entretenir à minima la végétation. Monsieur le Maire évoque les différentes possibilités, les offres et les contacts concernant le devenir des terres du golf et demande au conseil municipal de se prononcer.

A l'unanimité des votes, les conseillers s'opposent à la vente des terres pour un usage autre que le golf. Les conseillers décident par un vote à l'unanimité que dans un premier temps le fauchage des parcelles soit confié à des éleveurs de Ruminghem et chargent Monsieur le maire de prendre contact.

Les conseillers municipaux souhaitent prendre le temps de la réflexion en ce qui concerne l'attribution de droits de chasse sur ces parcelles. Une concertation devra au préalable avoir lieu entre l'association des chasseurs de Ruminghem et la commission « culture, associations, animations, sport et jeunesse » afin de faire des propositions au conseil municipal.

### 4) Informations et questions diverses

Monsieur le Maire fait le point sur les subventions d'investissement obtenues

Monsieur le Maire justifie et commente les décisions de sursis à exécution pour toutes les demandes de permis de construire dont les parcelles seront situées en zone non constructibles dans le futur PLUi.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19H45.